

REPUBLIQUE FEDERATIVE DU CONGO

MINISTRIES OF CANADA IN THE U.S.

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION DE LA POLICE PUBLIQUE

DECRET N° 83/308 du 29/04/1983
/MIFs/LGTPP/DFP/16

Fortant reclassement et nomination
de Monsieur K.M.B. Sébastien, Attaché
de 6^e échelon des Services de l'Infor-
mation.

LE PALAIS DES TIGRES, CHAMBRE DU GOUVERNE-

ad hoc \approx 3 \pm 6.

✓/u la Constitution du 25 Juillet 1775 ;
✓/u la loi 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'arti-

(ISAS:clé 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi 15/82 du 5.1.82 portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;

(/u l'arrêté MC87/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires;

(Le décret 62/150/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

5.7.62 fixant la hiérarchisation des fonctionnaires ;

(Vu le décret 54/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 19/62 du 5.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;

(Vu le décret 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ; .

(/u le décret 67/50/FP-BE du 24.2.67 réglémentant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements, notamment en son article 1er § 2 ;

(A) II - Secret 75/338 du 19.7.75 fixant le statut commun des cadres des catégories A, B, C et D des Services de l'Information;

l'a le décret 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret 62/196/DP du 5.7.62 fixent les éche-

(Vu le décret 79/154 du 4.4.79 portant nomination du Pré-

(Vu le décret 80/650 du 27.12.80 portant déblocage des avancements

Agents de l'Etat ;
Vu le secret 60/844 du 28.12.80 portant nomination des
Ministres du Gouvernement.

membres du Conseil des ministres ;
(Vu le secret 81/017 du 26.1.81 relatif aux intérimés des
membres du Gouvernement ;

Membres du Gouvernement :
Vu le rectificatif 81/016 du 26.12.81, vu décret 80/644
du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

du 28.12.80 portant nomination des membres du conseil des ministres
l'arrêté n° 4327/MTPS/BGTFP/DFI du 7.7.81 autorisant certains agents de l'Information à suivre un stage de formation à l'Institut National d'Audiogravure de Paris.

à l'Institut National d'Audiovisuel de Paris ;
l'arrêté n° 5650/DPPI/ININFO/BRAF le 20.8.81 portant
promotion au titre de l'année 1979 des fonctionnaires des catégo-
ries II et III de l'Institut National de l'Information.

ries A III et B I des Services de l'Information ;
(Vu la lettre n° 0143/MITP/DAAF/SE/20.4.82 du Directeur
des Affaires Administratives et Financières transmettant le dos-

(/i la lettre n° 091/SCED/SE/06 du 15.5.82 des Services

ticux et des Equivalences des diplômes ;
Annexe à la demande d'admission en date du 22.3.83.

ARTICLE 1er : En application des dispositions du Décret 75/338 du 19.7.75, susvisé, Monsieur KLIBA Sébastien, Attaché du 6^e échelon indice 1080 des catégories de la catégorie A, hiérarchie II des Services de l'Information, au service à la Télévision Congolaise à Brazzaville, titulaire du Diplôme d'Inseignement des Arts et Techniques audiovisuels, délivré par l'Institut National de l'audiovisuel à Bry-sur-Marne (Seine) et racheté à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Administrateur des services à l'Information de 4^e échelon, indice

- 1140- Accès instant

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui verra entrer effect tant du point de vue de l'ordre que de l'ancienneté pour établir le la date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage sera enregistré, publié au JORFC et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 29 Avril 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Information
des Postes et Télécommunications,

Le Colonel Florent NTIBA

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Colonel Louis NELVIN GOMA

Le Ministre des Finances,

Bernard COMBO MATSION

Itihi Ossetouriba LEKUNDZOU

AMPLIATIONS :

JORFC.....	1
DGTFP/DFF.....	3
DB.....	2
DCF.....	2
MININFO/PT.....	3
INTERESSE.....	1
DOSSIER.....	3
SGCM/BC.....	3